

Taxe d'accise

n'ont aucun moyen de refiler à quelqu'un d'autre la hausse du prix de l'essence.

Si les hommes d'affaires ou ceux qui exercent une profession libérale ont des frais accrus, ils peuvent les décompter à titre de frais professionnels, mais les travailleurs ne peuvent pas le faire. Le travailleur est limité à la déduction fixe de \$150 par an pour frais divers, qui s'applique tout autant au commis de banque qui n'a pas d'outils à acheter, à part un stylo à bille, et qui n'a qu'à prendre un bus. Ceux dont les frais de déplacement s'élèveront à des centaines de dollars par année devront payer l'excédent à même leur revenu actuel. Ils doivent donc soit diminuer leur niveau de vie soit exiger un salaire plus élevé. S'ils exigent un salaire plus élevé, le premier ministre et le ministre des Finances les accuseront publiquement d'être les principaux responsables de l'inflation au Canada.

Le gouvernement a avancé trois raisons pour justifier cette augmentation de 10c. le gallon d'essence et l'augmentation de \$1.50 le baril de pétrole qui, comme je l'ai signalé, coûteront au conducteur d'automobile moyen de 18 à 20c. le gallon. Le premier argument avancé est que la majoration du prix entraînera une diminution de la consommation. On nous a dit que c'était une mesure d'économie. En fait, madame l'Orateur, toutes les preuves dont nous disposons révèlent que le rationnement par le portefeuille n'a jamais réduit la consommation. Prenez le pétrole par exemple. Le prix d'un baril de pétrole est passé de \$2.90 à \$6.50 entre 1971 et 1975; c'est une augmentation de plus de 100 p. 100 qui s'est traduite par une majoration du prix de l'essence. La consommation a-t-elle diminué parallèlement? Non. En fait, la consommation d'essence au cours de cette même période a augmenté de plus de 12 p. 100. Ainsi, comme mesure d'économie, la majoration du prix de l'essence et d'autres combustibles n'est pas un remède.

Le deuxième argument est que le gouvernement a besoin de 10c. par gallon pour réunir 350 millions de dollars cette année—ce serait beaucoup plus pour une année financière complète—parce qu'il veut maintenir un prix uniforme pour l'essence dans tous le pays et, comme la caisse des paiements d'indemnisation pour le pétrole accusera un déficit, cela permettra de le combler. Jusqu'ici, la taxe à l'exportation n'a pas rapporté suffisamment au gouvernement pour qu'il puisse payer autre chose que le coût des compensations à l'importation. Maintenant le gouvernement estime qu'il aura un déficit—ce qui est probable—et il veut donc récupérer ses pertes en imposant cette taxe de 10c. le gallon sur l'essence.

Je voudrais souligner qu'on pourrait trouver une partie de ces 350 millions de dollars en surveillant plus étroitement les paiements de compensation pour le pétrole versés aux compagnies pétrolières. Il semble de plus en plus évident que les compagnies ont escroqué la caisse de compensation en transférant leurs livraisons de pétrole des régions à cours élevé à celles où le cours est plus bas, ce qui leur permet de toucher les paiements de compensation et d'utiliser le pétrole moins cher dans les autres régions.

● (1640)

Ne l'oublions pas, il ne s'agit pas que de quelques sociétés canadiennes. Il s'agit de grandes sociétés multinationales qui possèdent 90 p. 100 des puits de pétrole et 99 p. 100 des raffineries du Canada, et qui peuvent à leur gré transporter le pétrole en n'importe quel point du globe. Ces sociétés sont délibérément intervenues dans les importa-

tions de pétrole pour tirer le maximum du fonds de compensation. Le gouvernement pourrait réaliser quelques économies sur ce point.

S'il lui faut percevoir de l'argent pour combler le déficit du fonds de compensation, il devrait sûrement le percevoir auprès de ceux qui peuvent payer. Certains députés libéraux affirment qu'ils ne veulent pas le combler par une augmentation de l'impôt sur le revenu, car cette mesure reviendrait à taxer les gens qui n'utilisent pas d'automobile. Il y a une réponse fort simple à cette objection. Si le gouvernement désire encaisser ces 350 millions de dollars par an, il pourrait imposer une surtaxe sur les revenus dépassant un certain niveau. Lorsque vous imposez une taxe sur les revenus moyens et élevés, vous taxez des gens qui possèdent et utilisent une, deux automobiles, peut-être plus.

M. Gilbert: N'oubliez pas l'impôt des sociétés.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Mon collègue vient de le dire, rien n'empêche le gouvernement d'imposer aux sociétés une petite surtaxe afin de combler le déficit du fonds de compensation. Mais le gouvernement ne veut pas entendre parler de ces solutions. Il ne désire pas imposer plus lourdement les nantis ou les sociétés. Au lieu de cela, il perçoit une taxe uniforme de 10c. le gallon d'essence que tout automobiliste doit payer, y compris celui qui ne peut se passer de son automobile pour se rendre à son lieu de travail. Je trouve cela scandaleux.

Le troisième argument avancé par le gouvernement en faveur de la taxe et de l'augmentation de \$1.50 du prix du pétrole est le suivant: le gouvernement et l'industrie pétrolière ont besoin d'argent pour découvrir de nouveaux gisements de pétrole et de nouvelles poches de gaz naturel. Le soir de l'exposé budgétaire, j'ai écouté le ministre des Finances (M. Turner) à la télévision. Au cours de sa conférence de presse, il a déclaré aux Canadiens qu'ils devaient payer aujourd'hui s'ils voulaient avoir demain du pétrole et du gaz naturel.

Cet argument est mensonger. Il n'y a aucune garantie qu'un seul des 350 millions de dollars perçus grâce à la taxe d'accise, ou qu'un seul des 400 millions de dollars supplémentaires obtenus par l'industrie pétrolière sera jamais consacré à la prospection ou à l'exploitation de nouveaux gisements. Je le répète, il n'y a absolument aucune garantie. Voyons ce qui s'est passé ces quatre dernières années. Comme je l'ai dit il y a quelques instants, le prix du pétrole est passé de \$2.90 à \$6.50 le baril et les sociétés de pétrole et de gaz ont battu depuis quatre ans tous les records de bénéfices. Les sociétés n'ont jamais réalisé autant de bénéfices.

M. Dick: N'oubliez pas l'inflation.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Je signale au député que le taux d'inflation n'a pas augmenté de plus de 100 p. 100 pendant cette période. Les bénéfices réalisés par les sociétés du pétrole et du gaz sont les plus élevés de toute l'histoire du Canada. Qu'est-ce que ces bénéfices ont apporté dans le domaine de la prospection et de l'exploitation? Les sociétés ont-elles utilisé les bénéfices supplémentaires qu'elles ont obtenus des consommateurs canadiens, avec la complicité du gouvernement, pour intensifier la prospection? Mais non. Les travaux de prospection ont baissé au lieu d'augmenter simplement parce que l'industrie du pétrole et du gaz a fait du chantage au gouvernement en déclarant: «Nous ne ferons pas de prospection à moins que vous n'augmentiez le prix davantage.» Voilà pourquoi le prix est passé de \$6.50 à \$8 le baril et